



Assemblée générale annuelle

Carrefour ADN

20 octobre 2024, à 10 h

Par Internet, avec le logiciel Google Meet

Procès-verbal

Étaient présents : 16 membres

À compter de 9 h 45, Lucien Provost a accueilli, dans la salle d'attente, les participants à la rencontre Google Meet.

À 10 h, 13 participants étaient présents. D'autres participants se sont joints après quelques minutes.

À 10 h, début de l'Assemblée générale annuelle 2024.

Ouverture de l'assemblée par le président. La secrétaire du CA agit comme secrétaire de l'assemblée.

Lucien Provost souhaite la bienvenue aux participants, rappelle les règles de conduite et mentionne que Marie-Josée Rivard agira comme secrétaire de l'assemblée.

Prise des présences, constatation de la régularité de la convocation et vérification du quorum.

Les participants ont donné leur nom en se connectant par Google Meet et toutes les présences ont été enregistrées.

Il est spécifié aux Règlements généraux que pour avoir le quorum, il doit y avoir 3 administrateurs et 10 personnes présentes.

Le quorum est confirmé : 6 administrateurs et 10 autres membres participent à l'Assemblée générale annuelle 2024.



1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale 2024

Lucien Provost procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Diane Adam et secondée par Joanne Loiselle. L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2023

Il est proposé à Johanne Loiselle de lire le procès-verbal, mais celle-ci décline l'invitation. Marie-Josée Rivard fait donc la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale 2023. L'adoption du procès-verbal est proposée par Diane Adam et secondée par Michel Cyr. Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2023 est accepté tel que présenté.

3. Rapport d'activités du conseil d'administration

3.1. Conseil d'administration

Lucien présente les membres du Conseil d'administration. Au 31 août 2024, 6 membres faisaient partie du CA de Carrefour ADN. Le CA s'est réuni 11 fois durant l'année.

3.2. Notre mission

Lucien lit la mission de Carrefour ADN.

3.3. Nos objectifs pour 2024-2025 et les années à venir

Lucien Provost fait la lecture des objectifs à atteindre pour 2024-2025 :

- Augmenter le nombre de membres
- Augmenter le nombre de formation aux membres de façon à répondre aux besoins
- Accueillir encore plus de demandes d'aide de nos membres.
- Consolider et augmenter le nombre de guides et voir au développement continu de leurs compétences
- Entretenir nos partenariats actuels et en développer de nouveaux avec des organismes à but non lucratif visant la généalogie génétique.

- 3.3.1. Comité d'organisation et d'implantation des changements.
Lucien explique que ce comité a été formé en mai 2024, suite à l'émission « Retracer ses origines », qui nous a offert une bonne visibilité auprès du grand public.

Ce comité s'est donné comme objectif d'*accroître la visibilité de notre organisme auprès du grand public par divers moyens*:

- Création du comité COIC
- Événements Facebook pour nos membres et le grand public
- Publicités Facebook bimensuelles
- Salon des véhicules récréatifs de Québec, 31 oct. au 3 nov.
- Nous aurions aussi aimé être présents lors du congrès de la FSGQ, mais il n'y avait plus de place.

3.4. Quelques chiffres

3.4.1. Membres au 31 août 2024

Diane Dontigny nous confirme 300 membres, comparativement à 243 l'an dernier.

3.4.2. Demandes d'aide au 31 août 2024

Claudine Bergeron a comptabilisé 83 demandes, provenant principalement du Québec. Elle nous avise que suite à la télésérie « Retracer ses origines », nous avons reçu 26 demandes, un taux plus élevé que la normale. Elle remercie les guides d'avoir pris en charge beaucoup de demandes cet été.

3.4.3. Formations au 31 août 2024

Formations 1 et 2 : 11 séances

Participants : Formation 1 : 61

Formation 2 : 26

Il y a une baisse au niveau de la formation 2, qu'on ne s'explique pas.

Depuis septembre, Marie-Josée Rivard assiste Lucien dans les formations.

3.4.4. Nos valeureux bénévoles :

Lucien lit le nom des 18 guides et de nos 6 personnes-ressources. Il nomme aussi les 3 guides et les 4 personnes-ressources en devenir. Il précise que les personnes en devenir sont en formation/entraînement.

3.4.5. Notre site internet : carrefouradn.org

Marie-Josée Rivard mentionne que nous avons procédé à une refonte du site, afin qu'il soit plus convivial pour nos membres. Nous ajouterons aussi des vidéos de formation dans les prochaines semaines et/ou mois, dans la section réservée aux membres.

De plus, Claudine Bergeron a refait nos formulaires en version web, ils sont donc inscriptibles, une grande amélioration.

3.4.6. Nos groupes Facebook

Claudine Bergeron nous montre les nombres d'Abonnés depuis 2020. De 1 587 en 2020, nous avons maintenant 3 290 abonnés.

Elle nous explique aussi la création d'un groupe Facebook exclusif à nos membres : Facebook Privilèges. Nous y retrouvons plusieurs types d'événements, tels que des témoignages (Olivier Neau, Louise Derome, etc.), des rencontres thématiques (initiation à Ancestry, etc.) et des sessions où nous répondons directement aux diverses questions de nos membres. De plus, chaque question posée sur ce groupe sera répondue par une personne expérimentée.

Ce groupe semble répondre à un besoin de nos membres, car les participations aux différents événements sont grandes.

3.4.7. Comité d'éthique et Comité sur la sécurité des données.

Comité éthique :

Certaines questions sont amenées à ce comité, entre autres déterminer la position de Carrefour ADN lors des demandes d'aide pour des grands-parents, formulées par un petit-fils ou une petite-fille. Des recommandations ont été faites et acceptées par le CA :

- Le comité propose de n'accepter que les demandes d'aide de recherche d'un parent immédiat.



- Une exception à la règle s'applique pour les recherches de grands-parents seulement si le parent est décédé.

Comité sur la sécurité des données :

Ce comité a été créé afin de se conformer aux exigences de la nouvelle Loi 25. Ce comité peut rédiger des rapports d'incidents. Il est aussi responsable de la sécurité des données personnelles qui nous sont confiées. Par exemple, tous les renseignements non nécessaires à la recherche par les guides sont caviardés (jour de la naissance, adresse postale, etc.) Même s'il y a peu ou pas de rencontre(s), tous les processus sont en place et respectés.

4. Présentation de nos résultats financiers pour l'année se terminant le 31 août 2024

Lucien explique que Robyn Croteau a tenu de main de maître la trésorerie de Carrefour ADN pour l'année 2023-2024.

Robyn Croteau procède à la lecture du Bilan financier 2023-2024.

Cette année, Carrefour ADN présente un surplus dans ses résultats financiers.

Monsieur Croteau remercie grandement Diane Dontigny et Élyse L'Espérance pour leur bon travail et leur excellente collaboration.

Comme il n'y a aucun commentaire, il est proposé de passer au point suivant qui validera les résultats du bilan financier de Carrefour ADN pour 2023-2024.

5. Rapport du vérificateur externe pour 2023-2024

Lucien présente aux membres madame Élyse L'Espérance, vérificatrice externe 2023-2024.

Madame L'Espérance fait la lecture de son rapport de vérification qui confirme la conformité de l'état des résultats.

Elle mentionne qu'elle a obtenu une excellente collaboration de la part de M. Croteau et confirme que la présentation faite par M. Croteau reflète bien la situation financière de Carrefour ADN. La comptabilité est bien tenue et les livres bien détaillés.

Lucien demande aux membres une proposition d'acceptation des résultats financiers.



Les résultats du bilan financier sont proposés par Danièle Archambault et secondés par Diane Dontigny.

Le rapport du vérificateur externe est adopté tel que présenté.

Lucien remercie Robyn Croteau et Élyse L'Espérance pour leur bon travail.

6. Nomination d'un vérificateur externe pour 2024-2025

Comme Carrefour ADN est un OBNL et qu'il ne reçoit aucune subvention, il n'est pas obligé d'obtenir les services d'un cabinet de comptable pour vérifier ses états financiers. Un membre peut agir comme vérificateur.

Toutefois, par souci de justice et transparence, il est proposé qu'un membre agisse comme vérificateur externe afin de rendre des comptes à l'Assemblée générale annuelle de 2025.

Robyn Croteau propose la candidature d'Élise L'Espérance à titre de vérificatrice externe pour l'année financière 2024-2025. Diane Dontigny seconde.

Élise L'Espérance accepte d'être la vérificatrice externe pour l'année financière 2024-2025 chez Carrefour ADN.

7. Élection des administrateurs

Au 31 août 2024, le Conseil d'administration comptait 6 administrateurs. Il est prévu qu'à chaque année, la moitié des administrateurs doivent aller en élection.

Claudine Bergeron, Michel Cyr et Marie-Josée Rivard complètent leur mandat d'administrateurs jusqu'en 2025.

Pour faire suite à la démission comme administratrice de Isabelle Aubuchon, un poste d'administrateur est à combler pour une durée de deux ans.

Le mandat des trois futurs administrateurs doit être soumis à l'élection.

Claudine Bergeron a proposé Lucien Provost et Robyn Croteau a secondé.

Lucien accepte de renouveler son mandat pour une durée de deux années (2024-2026).



Marie-Josée Rivard a proposé Robyn Croteau, secondé par Michel Cyr.

Robyn accepte de renouveler son mandat pour une durée de deux années (2024-2026).

Diane Dontigny a proposé Diane Adam, secondée par Danièle Archambault.

Diane Adam accepterait ce nouveau mandat pour une durée de deux années (2024-2026).

Personne ne demande le vote pour ces propositions, donc :

Monsieur Lucien Provost est élu administrateur chez Carrefour ADN.

Monsieur Robyn Croteau est élu administrateur chez Carrefour ADN.

Madame Diane Adam est élue administratrice chez Carrefour ADN.

Lucien félicite les nouveaux administrateurs.

8. Divers : un grand merci!

Lucien profite de l'Assemblée générale annuelle pour remercier Isabelle Aubuchon de sa très grande contribution au cours des 2 dernières années comme administratrice chez Carrefour ADN.

Elle demeure guide, à notre grand plaisir.

Isabelle précise aussi qu'elle sera toujours disponible pour répondre à nos questions.

Lucien se dit heureux qu'elle continue à faire profiter l'organisation de son expérience et de ses grandes compétences.

Il est heureux de l'engagement de la nouvelle venue au sein du Conseil d'administration et remercie les valeureux bénévoles, les guides, les administrateurs ainsi que les personnes qui ont aidé lors d'événements, les membres et les associations partenaires.

Il souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux bénévoles et à tous ceux qui voudront bien se joindre à Carrefour ADN comme guides et personnes-ressources.

Lucien remercie tout le monde de leur présence à l'Assemblée générale annuelle 2023-2024.



Une prise de photo des personnes présentes sur Google Meet termine cette Assemblée générale annuelle 2024.

9. Levée de l'assemblée générale annuelle 2024 à 11 h.

Procès-verbal rédigé par Marie-Josée Rivard, le 20 octobre 2024.